



Association des propriétaires des Villas de l'Anse

SIMULATION DE LA COTISATION ANNUELLE 2021

Ce document n'est pas une facture.

La facture est émise le 1^{er} mai de chaque année et est payable dans les 30 jours suivant son émission.

Le 12 août 2020

Propriété située au :	
238 chemin du Nordet	
No cadastre :	1234567
Superficie :	4143 m ²

Adresse de correspondance :
Paul Tremblay 2298, chemin du Nordet Magog, Québec J1X 0M7

Cotisation de base pour un lot Superficie de 4 000 m ² ou moins	1 344,00 \$
Excédent de 4 000 m ²	24,02 \$
Cotisation - Eau potable	250,00 \$
Cotisation marinas	
Droit d'amarrage M2-45 ¹	200,00 \$
Emplacement pour support à canots-kayaks M2-S45 ²	15,00 \$
Cotisation totale	1 833,02 \$

¹ Un lot sans droit d'amarrage pour plaisancier paie plutôt un montant annuel de 50 \$.

² Chaque emplacement additionnel coûte 25 \$.